



## EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ PAR LE SOUSSIGNÉ, QUE :

Lors d'une séance ordinaire du Conseil municipal de cette municipalité, qui sera tenue à la salle du conseil le 6<sup>e</sup> jour du mois de janvier 2014 à 19 h, au lieu ordinaire des séances, soit au 111, 4<sup>e</sup> Avenue, Crabtree, les membres de ce Conseil procéderont à l'adoption du règlement 2014-245: à l'effet de fixer la rémunération du maire et des conseillers, établir les modalités de paiement et prévoir une indexation annuelle

### Rémunération actuelle et forfaitaire en 2013 :

a)	<b>Maire</b>		
•	Rémunération de base	16 983 \$	
•	Allocation de dépenses	8 492 \$	
b)	<b>Conseillers</b>		
•	Rémunération de base	5 125 \$	
•	Allocation de dépenses	2 562 \$	

### Résumé du projet de règlement :

À compter du 1<sup>er</sup> janvier 2014, une rémunération annuelle et forfaitaire est accordée aux personnes suivantes dans l'exercice de leurs fonctions :

a)	<b>Maire</b>		
•	Rémunération de base	17 136,00 \$	
•	Allocation de dépenses	8 568,00 \$	
b)	<b>Conseillers</b>		
•	Rémunération de base	5 838,00 \$	
•	Allocation de dépenses	2 919,00 \$	

La rémunération établie par le présent règlement sera indexée à la hausse pour chaque exercice financier suivant celui de l'entrée en vigueur du règlement;

L'indexation consiste dans l'augmentation, pour chaque exercice, du montant applicable pour l'exercice précédent d'un pourcentage correspondant aux taux d'augmentation de l'indice des prix à la consommation pour la province de Québec établi par Statistique Canada pour 12 mois se terminant en septembre de chaque année.

L'application du présent règlement aura un effet rétroactif applicable au 1<sup>er</sup> janvier 2014.

**Pierre Rondeau**

Donné à Crabtree ce, 3 décembre 2013

.....  
Secrétaire-trésorier

## CERTIFICAT DE PUBLICATION

**Pierre Rondeau**

Je soussigné(e), ....., secrétaire-trésorier de la municipalité de Crabtree, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut, en en affichant une copie à chacun des deux endroits désignés par le conseil, le **3 décembre 2013** entre 10 h et 17 h.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce **3 décembre 2013**

.....  
*Pierre Rondeau*